

Le Journal de

L'AGGL

N°56 - octobre 2023



Rentrée
Universitaire
p4-5-6



agglo-thionville.fr



L'automne est symboliquement la saison de la rentrée, de toutes les rentrées. Il succède à un bel été marqué par de nombreux événements festifs sur notre territoire, et notamment sur la base de Loisirs communautaire de Basse-Ham. Elle a accueilli des animations chaque week-end, avec un centre aquatique qui n'a pas désempé et de nouvelles activités aquatiques sur les étangs jouxtant le port de plaisance. Ce bel écrin trouve son rythme de croisière et devrait accueillir, à l'horizon 2024, de nombreuses nouveautés comme du padel ou bien encore du ski nautique tracté.

Après nos écoliers, collégiens et lycéens, c'est au tour des étudiants de faire leur retour sur l'Espace Cormontaigne. Ce quartier universitaire, fort de près de 500 étudiants, en hausse de près de 25%, a également vu s'ouvrir, à deux pas de l'IUT, le nouveau campus post-bac du Lycée Saint-Vincent de Paul. Si l'on ajoute à cela les établissements d'excellence que sont UIMM et l'Institut de soudure, et le projet d'ouverture d'une section de droit, nous avons toutes les cartes en mains pour devenir un pôle universitaire majeur.

Le projet de rapprochement de notre Agglomération avec le Val de Fensch prend désormais une nouvelle dimension. Voté par les deux assemblées communautaires en juin dernier, la fusion vient d'être entérinée par le Préfet de la Moselle. C'est maintenant aux 23 communes du périmètre de décider de l'avenir de notre territoire. Réunir nos forces ferait de ce nouvel ensemble la deuxième agglomération de Moselle. De cette complémentarité naturelle naîtront de nouveaux projets structurants, notamment en matière de développement de la coopération transfrontalière, enjeu majeur du nord-mosellan.

Vous le voyez, l'avenir de notre territoire se construit aujourd'hui et nous en sommes tous les acteurs et ambassadeurs. A l'heure des choix, c'est ensemble que nous parviendrons au meilleur.

Pierre CUNY

Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville

Maire de Thionville

Conseiller départemental de la Moselle



► Atlantis park



► Ninja Parc



► La foule des gands jours



► Marché aiMe comme Moselle



► Salon du modélisme et du cerf-volant



► Spectacle de Julien Strelzyk



► Wake Park

Espace Cormontaigne : la formation a le vent en poupe

En ce début d'automne, plusieurs centaines d'étudiants et d'apprentis ont rejoint les bancs de leurs centres de formation, conférant à l'espace Cormontaigne une apparence de mini fourmilière. Une similitude accentuée par l'ouverture du campus Saint-Vincent de Paul et l'augmentation des effectifs à l'IUT.

Le tout nouveau campus Saint-Vincent de Paul

Cent vingt-trois. C'est le nombre d'étudiants accueillis depuis la rentrée dans le tout nouveau campus Saint-Vincent de Paul. Ces jeunes bacheliers seront formés pendant trois ans au design numérique (DNMADE : Diplôme National des Arts et du Design) et à l'imagerie médicale (DTS). Extension du lycée éponyme d'Algrange, le campus a pour ambition de développer une offre de formation post-bac dans un secteur à fort potentiel, à proximité des autoroutes, de Thionville et au cœur des Trois Frontières.

Situé à proximité de l'IUT Thionville-Yutz et du Pôle Formation des métiers de l'Industrie (UIMM), l'établissement se présente comme un bâtiment à la fois durable et ultra moderne, avec une omniprésence du bois et de la lumière. La répartition des étudiants se veut simple et efficace : au rez-de-chaussée l'imagerie médicale, à l'étage, sont regroupés les créatifs. Matériel et mobilier haut de gamme ont été privilégiés pour répondre aux besoins des étudiants... Voilà de quoi permettre à tous de travailler dans les meilleures conditions.

IUT : Des effectifs en hausse, des espaces innovants, un cursus complet de Bachelor universitaire de technologie (B.U.T.)

Il y a deux ans que les BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ont remplacé les anciens DUT (Diplôme Universitaire de Technologie). L'IUT Thionville-Yutz ne déroge pas à la règle et accueille cette année, sa première promotion de troisième année de BUT. Le cursus est désormais au complet dans les quatre départements, avec des effectifs globaux de plus de 500 étudiants, ce qui représente une hausse de 25 %. Si cela n'est pas sans conséquences sur l'organisation du site et des cours, Antonietta Specogna, la directrice, reste confiante envers le travail laborieux des équipes enseignantes et administratives pour les mois à venir. « Nos équipes techniques, administratives et enseignantes jonglent avec les emplois du temps et les impératifs des uns et des autres (périodes de stage, alternance...) pour faire cohabiter les différentes

formations dans un bâtiment qui ne devait exister à l'origine que pour deux départements... Une organisation à l'interne est mise en place pour optimiser les espaces. Toutefois, une location de salles est envisagée chez notre nouveau voisin, le campus Saint-Vincent de Paul ». Des travaux ont été entrepris au niveau de la bibliothèque universitaire pour créer un tiers-lieu interconnecté dans le cadre du Campus Métier Qualification d'Excellence en Intelligence Artificielle (CaMex-IA). Il sera profitable aux étudiants très prochainement et participera de « l'accompagnement des étudiants à la réussite et répondra aux attendus du B.U.T. qui désormais est un cursus complet de trois années post-bac ».



Pôle Formation UIMM Lorraine : il est encore temps pour s'inscrire !

Le monde industriel recouvre une très grande variété d'activités et de métiers qui sont autant de possibilités de parcours et de carrières. Quel que soit votre profil, des opportunités existent dans les entreprises industrielles. Alors, pourquoi ne pas tenter l'aventure ? Le Pôle formation UIMM Lorraine de Yutz-Thionville poursuit sa phase de recrutement.

Le site de Yutz-Thionville c'est :

Un bouquet de formations et de compétences : Plus de 50 formations sont dispensées au sein du pôle formation UIMM Lorraine (9 sites). En Moselle-Nord, le site de Yutz-Thionville forme chaque année plus de 400 apprentis, du BAC professionnel au BTS en passant par la formation complémentaire, dans les domaines de la transformation du métal (chaudronnerie, tuyauterie, usinage, soudage, tournage et fraisage), la production industrielle, la maintenance, l'électro-technique...

Les licences professionnelles, master et diplômes d'ingénieurs se préparent en partenariat avec l'Université de Lorraine et l'ITI Lorraine.

Une inscription toute l'année... ou presque : A ce jour, les effectifs du Pôle Formation de Yutz-Thionville ne sont pas encore au complet. Que vous soyez collégiens, bachelier, demandeur d'emploi, salarié en reconversion..., sachez que le Pôle Formation maintient ouvertes ses inscriptions tout au long de l'année.

Une formation gratuite et rémunérée : Pas de frais d'inscription à déboursier ; une formation diplômante ou certifiante rémunérée ; un package avec EPI, tablette numérique et calculatrice.

Une alternance en entreprise : 15 jours en centre de formation et 15 jours dans une entreprise avec un maître d'apprentissage

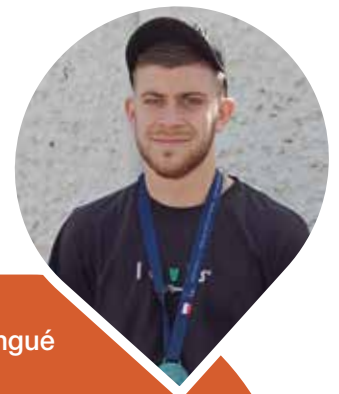
Une autre façon de découvrir l'industrie : Vous êtes en recherche d'une nouvelle voie ou vous souhaitez tout simplement vous immerger ponctuellement dans le monde de l'industrie avant de sauter le pas ? Le Pôle Formation UIMM Lorraine de Yutz-Thionville vous propose deux dispositifs :

- **Prépa Apprentissage Industrie :** Cette période de pré-formation prend en charge des jeunes sans diplôme et sans emploi de plus de 16 ans pendant 4 mois. Objectifs : la découverte des métiers de l'industrie et un repositionnement sur le chemin de la formation et de l'emploi.
- **Une journée en immersion :** Pour aider les futurs apprentis à faire leur choix, le site leur propose de venir passer une journée en immersion au sein du site, sur rendez-vous. Il s'agit d'une offre pluridisciplinaire, par petit groupe qui aborde tous les secteurs clés de l'industrie par le biais de brefs exposés, de visites de site, d'ateliers et d'échanges avec les apprentis...

Des journées portes ouvertes : Deux fois par an, en janvier et en mars, le pôle formation UIMM Lorraine organise des journées portes ouvertes. Partez à la rencontre de formations qualifiantes ou diplômantes et de métiers innovants !

Contact

Pôle formation UIMM Lorraine,
site Portes de France Thionville Yutz - CFAI Lorraine
Espace Cormontaigne, 3 Av. Gabriel Lippmann, 57970 Yutz
Téléphone : 03 82 82 43 80



Brève : Un apprenti distingué à la compétition des métiers France

Incubateur de jeunes talents, la compétition des métiers France permet de mettre en lumière la formation professionnelle et l'apprentissage comme filières d'excellence en France. Au cours de l'édition 2023, qui a rassemblé 69 métiers à Lyon, le pôle formation de Yutz-Thionville s'est distingué dans la catégorie industrie avec la Médaille d'excellence en fraisage remportée par Quentin Heinen. Maxime Lorrain en tournage s'est arrêté aux portes de la finale et n'a pas démerité. Toutes nos félicitations.

Institut de Soudure

Inscrit dans le plan de relance financé par l'Etat, le projet COMET ambitionne d'augmenter le vivier de personnels qualifiés dans le nucléaire en région Grand Est en favorisant l'attractivité des métiers de la filière, en mettant en adéquation les profils avec les besoins des acteurs du territoire, mais aussi en instaurant un dispositif de formation innovant et inclusif.

L'institut de Soudure de Yutz-Thionville et ses deux écoles (ESSA et EAPS) contribuent à ce projet notamment par l'adoption du système innovant TAW (The Augmented Welder) pour favoriser l'intégration des jeunes apprenants dans le métier du soudage. La filière soudage et contrôle quant à elles poursuivent leur développement, notamment par l'ouverture de nouveaux diplômes à l'alternance au sein de l'ESSA (Ecole Supérieure du Soudage et de ses Applications) et l'EAPS (Ecole d'Adaptation aux Professionnels du Soudage). Enfin, un Master spécialisé en contrôle non destructif et monitoring sera lancé prochainement.

Le développement de ces cursus de formation nécessitant des travaux de structuration des parcours ainsi que des investissements matériels conséquents (plateaux techniques, création d'un amphithéâtre doté d'un écran high tech...), la Communauté d'Agglomération a accordé à l'Institut de Soudure une subvention de plus de 55 000 euros.

«La Communauté d'Agglomération a accordé à l'Institut de Soudure une subvention de plus de 55 000 euros.»



Le padel s'invite à Nautic'Ham

Sport de raquettes très prisé sur le territoire, le padel comptera bientôt parmi les disciplines sportives pratiquées sur la base de loisirs de Basse-Ham. Un complexe va en effet prochainement ouvrir ses portes suite à la validation du projet par les élus lors du dernier conseil communautaire. Il sera porté par la société Tennis For All Academy. D'un coût de 3 500 000 euros HT, le complexe comprendra une halle et des annexes réparties sur environ 2 550 m², avec 4 courts de padel intérieurs, des vestiaires, des espaces de convivialité, un espace de restauration, des locaux dédiés à d'autres activités (kinésithérapie, fitness...).

Le développement de ce projet, qui permettra la création de 3 emplois, coïncide avec la volonté de la commune de Basse-Ham de remettre à niveau les équipements du Tennis Club municipal. Un transfert des courts sur la Base de Loisirs pourrait être alors envisagé.

Le padel est un sport né en Amérique du Sud dans les années 1970 et qui a fait son apparition en France vers 1990. Depuis 2015, il est associé à la Fédération Française de Tennis (FFT). Il se joue à 2 contre 2 sur une piste de 10 mètres par 20, dotée d'un filet et entourée de parois vitrées.



Plan Climat: le programme d'actions validé

Outil stratégique permettant à la collectivité de définir un projet territorial de développement durable contre le changement climatique, le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) vient de franchir une nouvelle étape avec la validation par les élus communautaires du programme d'actions établi entre 2023 à 2029. Ce dernier constituera l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Il comportera 36 actions déclinées en mesures et regroupées selon 8 axes stratégiques.

Rappelons que l'établissement de ce programme d'actions a été précédé d'un diagnostic réalisé à l'échelle du territoire mettant en exergue les émissions de gaz à effet de serre (GES), une concertation et la définition d'une stratégie.

Demos, le dispositif musical est reconduit



Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale inscrit dans le contrat de ville, DEMOS permet à des enfants éloignés des lieux à vocation culturelle d'apprendre à jouer d'un instrument par le biais d'une pratique collective. Afin de continuer à enrichir le parcours éducatif des enfants, la Communauté d'Agglomération a souhaité reconduire le dispositif jusqu'à 2026 au sein des quartiers Côte des Roses et Saint-Pierre La Milliaire, en partenariat avec la Cité musicale de Metz. Demos propose une pédagogie innovante axée sur la pratique collective. Les enfants, mobilisés par des centres sociaux qu'ils fréquentent, ont près de 3h30 d'atelier par semaine.

Ces jeunes sont accompagnés et soutenus musicalement et socialement durant 3 années, et bénéficient d'ateliers artistiques bihebdomadaires hors temps scolaire, de regroupements orchestraux mensuels, d'un concert de restitution annuel, de prêts d'instruments et d'expériences musicales diverses (visites, concerts, rencontres...). Ils sont encadrés par deux intervenants professionnels et un référent social. A l'issue des trois ans du dispositif, les enfants qui souhaiteront poursuivre la pratique musicale au sein du conservatoire ou d'une école de musique du territoire, conserveront l'instrument qui leur a été confié durant le projet. Ils continueront à bénéficier d'un suivi social et musical durant la première année d'insertion dans la structure d'enseignement musical.

Le service assainissement renforce sa flotte de camions

Un nouveau camion va venir remplacer la cureuse qui avait été cédée lors du transfert de compétence entre la Mairie de Thionville et la Communauté d'Agglomération. Ce camion est destiné à la Direction de l'Assainissement et permettra l'entretien des équipements d'assainissement, à savoir les avaloirs, réseaux, déversoirs d'orages, etc.

Il rentrera en fonction à compter du 28/09/2023 (date de livraison au CTC).

Ce véhicule spécialisé a coûté : 212 833.01 TTC



Un aller en première Classe pour Pays Thionvillois Tourisme

Tous les 5 ans, les Offices de Tourisme sont classés en trois catégories selon leur taille, le niveau des missions, le nombre d'agents et les qualifications de leurs équipes respectives. Classé 1^{ère} catégorie depuis 2013, Pays Thionvillois Tourisme vient de solliciter son renouvellement.

Une étude pour lutter contre les gaz à effet de serre

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Région Grand Est et l'ADEME, la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville, en partenariat avec le Val de Fensch, s'apprête à lancer une étude territoriale de déploiement de flottes à faibles émissions. Estimée à 90 000€ HT (aide financière de la Région Grand-Est à hauteur de 60 000€), elle sera co-financée par les deux structures. Sa finalité consistera à identifier les flottes lourdes et intensives et les flux routiers privés et publics du territoire, recenser les productions locales d'énergies et de distribution, proposer des scénarios de conversion de flottes, planifier des mutualisations envisageables sur les productions et distributions énergétiques et inciter à l'implantation d'écosystèmes territoriaux multi-énergies, créer une synergie territoriale et accompagner les différents acteurs.

Le sport de haut niveau en première ligne

La Communauté d'Agglomération apporte son soutien au sport de haut niveau par le versement d'une subvention annuelle. Pour la saison 2023-2024, elle sera répartie comme suit :

- ▶ **Haut niveau, club collectifs:** TFOC: 36 000€ (à parité avec la CAVF*) et accès au Centre Aquatique Communautaire Hamelys - Yutz Handball: 15 000€ - Thionville Moselle Handball: 15 000€ ;
- ▶ **Haut niveau, sports individuels pratiqués en équipe:** ATGRS: 8 000€ - Club d'escrime 3 frontières: 8 000€ - Société de gymnastique Yutz: 5 000€ - Tennis club de Thionville: 8 000€ - CX-MTB-Team Yutz 57: 5 000€ - Événementiel sportif - Tournoi national de tennis de table, 2023: 1 800€ ;



Une nouvelle portion de piste cyclable à l'étude

Aujourd'hui reliée par plus de 75 km de pistes cyclables, la Communauté d'Agglomération poursuit son maillage au-delà de son territoire en partenariat avec les EPCI limitrophes. C'est ainsi qu'une étude s'apprête à être lancée pour la réalisation d'une nouvelle portion de piste cyclable reliant Uckange à Bertrange et rejoignant la Voie bleue. L'infrastructure permettra également un franchissement sécurisé de la Moselle pour rejoindre notamment la gare d'Uckange depuis la rive droite, ce que ne permet pas, dans des conditions de sécurité suffisantes, le pont qui relie Guénange à Richemont et Uckange.

Cette étude (chiffrée à 12 000 euros HT) devra permettre de déterminer la solution technique à mettre en œuvre et son coût. Les propriétaires du barrage et de la centrale ont donné leur accord de principe pour le lancement des investigations nécessaires à la réalisation de l'étude.

Maison de la justice et du droit: si proche de vous

Rapprocher la justice quotidienne des citoyens qui y ont difficilement accès. Telle est l'ambition de la Maison de la justice et du droit de Hayange. En lien avec le Tribunal de Thionville, elle propose un accueil gratuit, anonyme et confidentiel.



Vous avez besoin d'informations sur vos droits concernant votre famille, votre logement, votre emploi, vos litiges au quotidien ? Vous êtes victimes d'infractions pénales ? Ou vous désirez retirer des documents qui concernent l'aide juridictionnelle, les requêtes, la nationalité française... ? La Maison de la Justice et du Droit de Hayange peut vous aider et vous accompagner dans vos démarches. Des permanences y sont régulièrement assurées (sur rendez-vous) par des avocats, huissiers de justice, notaires, conciliateurs de justice, écrivains publics, représentants d'associations de défense des victimes ou de médiation familiale. En toute gratuité et en tout anonymat.

Les maisons de justice et du droit (MJD) ont été créées par une loi de 1998 afin d'assurer dans les agglomérations une présence judiciaire de proximité, de concourir à la prévention de la délinquance et à l'aide aux victimes, de garantir aux citoyens un accès au droit, et de favoriser les modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien. Les MJD sont créées par arrêté du garde des Sceaux après signature d'une convention avec l'ensemble des acteurs locaux. Elles sont placées sous l'autorité du procureur de la République et du président du Tribunal judiciaire où elles sont implantées.

Maison de la justice et du droit – 10 rue de Wendel – 57700 HAYANGE

Accompagner les entreprises et les projets économiques

Promotion économique, création, aménagement et gestion de zones d'activité, commerce (politique locale et soutien aux activités d'intérêt communautaire), promotion du tourisme. Telles sont les missions de la Communauté d'Agglomération en matière de développement économique. Petit tour d'horizon des aides et subventions qu'elle propose aux entreprises et aux associations sur le territoire.



► Salon à l'envers édition 2022

L'aide directe aux entreprises

► Aide à l'investissement de production

Cette aide est destinée aux petites entreprises (moins de 20 salariés) exerçant leur activité principale ou disposant d'unité de production ou d'exploitation sur le territoire. Elles doivent être inscrites à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat au Répertoire des Métiers (RM), ou à la Chambre du Commerce et de l'Industrie au Registre du commerce (RCS).

Sont exclus de ce dispositif les professions libérales, les SCI, les entreprises dont le dossier de demande ne concerne pas leur activité principale, les entreprises des champs des activités bancaires et financières.

Cette aide est réservée à l'investissement de production, la création d'activité et création d'entreprise avec un minimum de dépenses de 3 000 Euros HT.

Les subventions concernent l'acquisition de biens d'équipements productifs, la modernisation de l'outil de production et l'acquisition de matériel roulant et informatique liés à l'activité seulement dans le cadre d'une création d'entreprise.

Le taux d'intervention est de 20 % appliqué au montant HT de l'investissement envisagé dans la limite d'un montant de subvention de 10 000 €.

► Aide à l'investissement immobilier

Le Département de la Moselle et la Communauté d'Agglomération soutiennent conjointement les entreprises du territoire qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extension, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment. Il s'agit du dispositif « Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprises – AMIE57 ». Seules les entreprises de 20 salariés au plus, ayant un établissement sur le territoire et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) peuvent bénéficier de ces aides. Sont exclues du dispositif les entreprises en difficulté (au sens des critères définis par l'Union Européenne), les auto et micro-entrepreneurs et les professions libérales exception faite de celles offrant un service à la population ainsi que les activités suivantes : ventes par correspondance, par internet ou vente de véhicule sans activité majoritaire de réparation, agences immobilières, de recrutement. Le montant des aides varie de 30 % en zone AFR (plafond à 30 000 €) à 20 % hors zone AFR des dépenses éligibles (plafond à 20 000 €) avec un minimum de dépenses de 10 000 €.



► Les lauréats du Concours Trajectoires 2023

Adhésion aux partenaires institutionnels

La Communauté d'Agglomération subventionne plusieurs associations concourant au développement et à la promotion économique du territoire :

► Initiative Moselle Nord

Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL) ayant pour objet l'octroi de prêts d'honneur à des porteurs (personnes physiques) de projets de création d'entreprises. Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération participe financièrement au budget de fonctionnement de l'association, ce qui a permis de renforcer l'accompagnement des porteurs de projets. Cette participation forfaitaire annuelle s'est élevée à 5 000 € en 2018, 2019 et 2020, 10 000 € en 2021 et 13 520 € en 2022 soit un montant global de 38 520 € sur la période.

Depuis 2009, 2 384 300 € de prêts d'honneur ont été attribués permettant ainsi l'aboutissement de 223 projets et participant à la création ou au maintien de 668 emplois sur le territoire.

► Entreprendre en Lorraine Nord (ELN)

Créé en 2001, Entreprendre Lorraine accompagne des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise de chefs d'entreprises et contribue ainsi à développer le dynamisme économique local. Chaque année, le réseau organise le Salon à l'Envers à Thionville, événement soutenu par la Communauté d'Agglomération à hauteur de 25 000 euros. Le prochain salon aura lieu le 19 octobre 2023.

► Alexis

Atelier Lorrain pour l'Expérimentation et l'Innovation Sociale, Alexis a pour mission d'accompagner individuellement les porteurs de projets (étude de marché, élaboration des états prévisionnels, cadre juridique de la création, élaboration et rédaction du plan d'affaires, recherche de financement) et de suivre les entreprises existantes en proposant des formations (techniques de

vente, organisation administrative et comptable, gestion, information juridique). La Communauté d'Agglomération soutient financièrement l'association dans son fonctionnement à hauteur de 38 649 € en 2022 portant le soutien cumulé à 574 708 € depuis 2006 et pour l'organisation de son concours Trajectoire.

► L'accélérateur C2IME (Commissariat d'investissement à l'innovation et à la mobilisation économique)

La Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville adhère chaque année au C2IME et fait partie de son conseil d'administration.

L'accélérateur C2IME rassemble les acteurs économiques et financiers, scientifiques et technologiques, institutionnels et territoriaux autour de projets industriels. Il s'appuie sur le dynamisme de son réseau pour anticiper les marchés et impulser une dynamique de valorisation dans l'innovation des entreprises du Grand Est.

Il favorise l'émergence d'activités nouvelles, le développement des startups et des PMI, la croissance des ETI industrielles. Il soutient et assure un suivi favorisant le développement économique des projets dans le secteur industriel.

► Hydreos

La Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville est adhérente d'Hydreos depuis 2018. Pôle de compétitivité, Hydreos a pour mission d'accroître les performances du tissu économique local dans la filière de l'eau et de permettre de tisser un réseau de partenaires sur un plan national et international. Il apporte son expertise aux adhérents du pôle pour tout projet ou idée d'innovation concernant la gestion de l'eau.

Le service des eaux en pleine effervescence

La Communauté d'Agglomération a lancé un chantier aux ateliers du service des eaux situé rue des Pyramides à Thionville. Son ambition : réhabiliter le bâtiment, avec un accent particulier porté sur le confort, la sécurité et le volet environnemental.

Le bâtiment, qui date de 1956 était vétuste et peu compatible pour l'accueil des équipes dont les effectifs sont voués à se développer. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération a décidé de procéder à une réhabilitation en profondeur des ateliers du service des eaux.

Les travaux concernent les points suivants :

- La **reconstitution des espaces intérieurs** du rez-de-chaussée par de nouveaux cloisonnements (bureaux, ateliers, stockage), visant à l'amélioration du rendement thermique selon la destination même de ces espaces (traitement différencié du confort thermique) et de l'organisation de travail ;
- Le **traitement thermique des façades** du bâtiment par le remplacement des menuiseries extérieures et l'isolation du bâti ;
- La **recherche d'économies d'énergie** par le traitement et le renouvellement d'air des locaux avec la mise en place de centrales de traitement d'air performant, la mise en place d'un système de chauffage plus économique, le recours à des luminaires de type LED ;
- La mise en place de **panneaux photovoltaïques** pour la production d'électricité en autoconsommation ;
- La mise en place d'une **centrale de traitement d'air double-flux** ;
- La mise en place d'un système anti-intrusion et vidéo-surveillance pour la protection des installations ;
- La **mise aux normes** des installations vis-à-vis de l'accessibilité et de la réglementation du Code du Travail ;
- Le **remplacement de la couverture** faisant l'objet d'un désamiantage.

Le coût global des travaux s'élève à 1 319 275 euros HT. Des subventions ont été obtenues de l'État (192 400 euros) et de la Région Grand-Est (97 980 euros).

Le chantier a débuté en février et devrait s'achever à la fin de l'année 2023.



Le bâtiment de la CCI, futur Hôtel de Communauté

Dans moins de 3 ans, la Communauté d'Agglomération déplacera son siège dans les anciens locaux de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie). Un projet antérieur à 2018 dont l'aboutissement coïncidera avec la fusion des communautés d'agglomération Portes de France-Thionville et Val de Fensch.



Tout récemment propriétaire des anciens bâtiments de la CCI, situés à l'entrée de la zone Cormontaigne de Yutz-Thionville, la Communauté d'Agglomération projette d'y installer le siège de la future grande agglomération à partir de 2026.

Construit en 1995, le bâtiment appartenait à l'origine à l'association Mecanica dont la mission était de développer et diversifier les entreprises de mécanique de la région, en lien avec la production sidérurgique. En 1997, le bâtiment est investi par la CCI par le biais d'un bail emphytéotique de 30 ans qui permet à Mecanica de combler une partie de ses dettes. Des travaux de modernisation et d'agrandissement sont réalisés. A son tour, la CCI quitte les lieux. C'est alors que la Communauté d'Agglomération, sur proposition de la CCI, a décidé dès 2018 d'en prendre possession par le biais de la dévolution de la propriété du bâtiment, forme spécifique de transmission d'un bien. Dans ce cas précis, le bâtiment ayant été construit avec de l'argent public, la Communauté d'Agglomération n'a donc dû déboursier « que » 715 955 euros en guise d'indemnisation de la CCI pour couvrir l'amortissement des travaux qu'elle a réalisés et le montant des loyers payés d'avance à Mecanica. En contrepartie, Portes de France-Thionville s'est engagée à poursuivre la mission de service public initialement assurée par Mecanica. C'est ainsi que plusieurs associations en rapport avec le développement économique et numérique seront hébergées dans le futur Hôtel de Communauté, à savoir Entreprendre en Lorraine Nord, Alexis, Initiative Moselle Nord et l'association THI'PI.

Quelles fournitures scolaires pour un cartable plus sain ?

Savez-vous que certaines fournitures scolaires contiennent des produits nocifs pour la santé, tels que solvants, métaux lourds et conservateurs qui peuvent se répandre dans l'air intérieur de votre maison ? Si la rentrée a eu lieu il y a quelques semaines, voici quelques précautions à prendre pour vos achats à venir.



Pour limiter les émissions de polluants, il est préférable de choisir :

- ▶ Des fournitures écolabellisées : écolabel européen, NH environnement, Nordic Ecolabel...
- ▶ Des colles, scotch, feutres, correcteurs et peintures sans solvants à base d'eau ou de végétaux ;
- ▶ Des crayons sans vernis et des gommes sans PVC à base de caoutchouc naturel ou synthétique ;

Pour faire des économies et faire baisser nos émissions de polluants, pourquoi ne pas faire un tri dans les fournitures des années précédentes. Il y a sans doute du matériel utilisable. N'achetez que ce qui est nécessaire.

En matière d'usage...

- ▶ Lire les étiquettes et respecter les recommandations d'usage du produit ;
- ▶ Connaître les indications sur les produits dangereux (pictogrammes de danger) ;
- ▶ Eviter les produits parfumés, même si l'odeur est agréable ;
- ▶ Ne pas manger ni boire en utilisant les fournitures scolaires ;
- ▶ Ne pas mettre les pinceaux et autres matériels à la bouche ;
- ▶ Pensez à bien aérer les pièces lors de l'utilisation des produits émissifs dans l'air comme la colle, la peinture, les feutres, le vernis... ;
- ▶ Bien reboucher les contenants après utilisation ;
- ▶ Se laver les mains après chaque activité (peinture, dessins ou collage...).



THIONVILLE

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE BIEN-ÊTRE EN RESPECTANT LES INTERDICTIONS EN VIGUEUR CONCERNANT LA CONSOMMATION DE TABAC :

- ❌ **Fumer dans les lieux publics fermés et couverts, établissements scolaires, transports collectifs et lieux de travail**
 - Protégeons-nous de l'exposition au tabagisme passif
- ❌ **Fumer dans un véhicule en présence d'un mineur**
 - Protégeons notre santé et celle des plus jeunes
- ❌ **Fumer dans les aires de jeu**
 - Offrons aux enfants un espace de jeu sans fumée et montrons-leur l'exemple
- ❌ **Fumer dans les lieux sans tabac faisant l'objet d'un arrêté municipal (abords des écoles et des parcs clos)**
 - Respectons les autres !
- ❌ **Jeter son mégot sur la voie publique**
 - Gardons nos rues propres et préservons l'environnement
- ❌ **Faire de la publicité et de la promotion pour les produits du tabac, y compris dans les lieux de vente**
 - Refusons la publicité incitatrice à consommer du tabac !
- ❌ **Vendre des produits du tabac aux mineurs**
 - Protégeons leur santé dès le plus jeune âge

Pour le non-respect des dispositions, vous encourez une amende...

Fumer dans un véhicule en présence d'un mineur,
Fumer dans les lieux sans tabac :

- Amende forfaitaire de 68 € pour le fumeur

Jeter son mégot sur la voie publique :

- Amende forfaitaire de 135 € pour le fumeur

Faire de la publicité et de la promotion pour les produits du tabac :

- Amende de 135 € pour le responsable du lieu concerné

Vendre des produits du tabac à un mineur :

- Amende forfaitaire de 135 € pour le buraliste



**ENSEMBLE, AGISSONS POUR UN FUTUR PLUS SAIN
ET RESPECTUEUX POUR TOUS !**

La santé des jeunes, priorité du CLS

La preuve par l'exemple. Il y a quelques mois, nous vous présentions le nouveau Contrat Local de Santé. Signé en début d'année par la Communauté d'Agglomération et ses partenaires, il accorde une place prépondérante à la santé des jeunes.

UNE PLACE
PRÉPONDÉRANTE
À LA SANTÉ
DES JEUNES

L'entrée au collège est une étape importante dans la vie d'un enfant. Afin de favoriser leur adaptation dans ce nouvel environnement et de les aider à éviter la première consommation de tabac, la Communauté d'Agglomération a engagé à partir de 2018 une action sur les compétences psychosociales auprès de 8 classes de CM2 issues des communes de Yutz. Porté par le Comité départemental de lutte contre les addictions (CDPA), le programme prévoit 8 interventions



dans chaque classe sur des thématiques comme la gestion des émotions, la connaissance de soi et des autres, la capacité de faire des choix, la gestion des conflits et la résistance aux influences des autres. Des outils bien utiles pour permettre aux futurs 6èmes de faire des choix éclairés et responsables face aux éventuelles sollicitations malveillantes et les situations à risques.

Depuis 2018, 819 élèves ont bénéficié du programme, avec 245 séances réalisées. L'action a eu de nombreuses retombées positives sur les enfants, qui désormais développent des compétences sociales importantes concernant l'estime de soi, le respect des autres et la capacité à faire ses propres choix. Le collège observe également des élèves plus apaisés à l'entrée en 6ème.

Autre public, autre problématique : la santé mentale des jeunes. Selon l'Organisation mondiale de la santé, un être humain sur quatre souffrira au cours de sa vie soit d'un épisode pathologique, soit d'un trouble persistant. Afin d'aider les personnes connaissant ce genre de tourment, la CPAM propose des sessions de formations de premiers secours en santé mentale à l'intention des acteurs du territoire travaillant auprès des jeunes : Foyer des jeunes travailleurs, mission locale, Apollo J... Le programme s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais intègre une logique d'urgence différente : un secouriste en santé mentale devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

Enfin, la CA Portes de France-Thionville travaille activement à la mise en place d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), afin de répondre à ces problématiques dans leur globalité.

Un CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire.

L'objectif sera à terme de travailler sur l'accès aux soins de psychiatrie, l'insertion professionnelle, de lutter contre la stigmatisation et les discriminations et de promouvoir la santé mentale.

Assistante maternelle : et si vous vous lanciez ?

Vous être créatif(ve), organisé(e), responsable et le monde de la petite enfance vous intéresse ? Le métier d'assistant(e) maternel(le) est peut-être fait pour vous.

Un métier qui recrute

L'assistant(e) maternel(le) accueille à son domicile des enfants scolarisés ou non. En cohérence avec les parents elle participe à leur développement et à leur éveil quotidien. Comme en témoigne la grande majorité des professionnelles, c'est une activité passionnante et variée, qui offre de nombreux avantages : grande diversité d'employeurs potentiels, autonomie dans l'organisation de son travail, activité à dimension humaine, possibilité de gérer une activité, métier accessible à tous, femmes et hommes.

Sur le territoire de Portes – Thionville, les besoins en assistant(e)s maternel(le)s sont réels, de nombreux départs en retraite étant à prévoir au cours des prochaines années.

Une formation reconnue

Si ce métier vous intéresse, sachez que pour exercer, il vous faudra :

- Suivre une formation qualifiante de 120 heures incluant 7 blocs de compétences inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles et reconnue par la branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur. Cette formation est organisée et financée par le Conseil départemental. Des thématiques aussi diverses que la propreté, les maladies, l'hygiène, les soins, l'éducation, les émotions, les relations avec les parents, les contrats, le développement de l'enfant sont abordées. Cette formation valide également une partie du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, 1^{er} niveau de qualification du secteur de la petite enfance
- Obtenir l'agrément du Conseil départemental. L'agrément permet de certifier que le salarié est apte à garder des enfants à son domicile contre rémunération. Il détermine le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément, en fonction de plusieurs critères (taille du logement, nombre d'enfants mineurs déjà présents, etc.).

« L'accueil de la petite enfance s'appuie sur un socle de qualité référencé dans la charte nationale d'accueil des jeunes enfants. »





Un métier moins isolé qu'il n'y paraît

Si la majorité des assistant(e)s maternel(le)s exercent leur activité à leur domicile, il est tout à fait possible pour elles de travailler dans une MAM (Maison des Assistant(e)s Maternel(le)s). Il s'agit d'un lieu d'accueil individuel qui permet à 4 assistantes maternelles maximum d'exercer ensemble dans un lieu autre que leur domicile, avec les enfants qu'ils ou elles accueillent. Ces structures permettent aux professionnelles de partager les responsabilités tout en mutualisant leurs compétences.

Quel que soit le lieu de pratique choisi, l'assistant(e) maternel(le) peut entretenir des liens étroits et réguliers avec les Relais Petite Enfance (RPE) présents sur le territoire (Yutz, Thionville ou Fontoy). Structure de proximité communautaire, le RPE est un lieu ressources d'information, de rencontres et d'échanges. Le RPE organise à leur intention, des animations, des formations et des conférences et apporte un soutien dans leur parcours de professionnalisation et d'évolution.

Ce métier vous intéresse ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du RPE le plus proche de votre domicile ou sur le site du Conseil départemental.



- Démarches à entreprendre pour les candidats à l'agrément ;
- Mise en relation avec les parents ;
- Informations sur le statut d'assistant(e) maternel(le) et l'environnement juridique du contrat de travail ;
- Participation à des animations pour les enfants (ateliers ludiques et d'éveil...) ;
- Professionnalisation par la mise en place de formation continue et de réunions thématiques ;
- Soutien, écoute et accompagnement des professionnels dans l'accueil de l'enfant porteur de handicap ;

Le Bois joli, déjà 10 ans !

Il y a tout juste 10 ans, le multi-accueil Le Bois Joli ouvrait ses portes dans le quartier de la Briquerie. Depuis, Sandrine Roxin et son équipe développent un projet pédagogique original particulièrement centré sur l'enfant et les parents en situation de handicap.



Un lieu où s'épanouit la différence...

Le Bois joli se définit comme une crèche inclusive qui prône la mixité sociale et le métissage. Tout a été pensé pour permettre d'accueillir enfants, familles et collègues en situation de handicap ou atteints de maladie chroniques. Les espaces spacieux favorisent la circulation du public. L'accessibilité PMR a été une priorité avec des portes larges, une borne de secrétariat à hauteur adaptée, des « casiers vestiaires » et des plans de change fonctionnels.

Du point de vue fonctionnel, l'établissement répartit les enfants en 4 groupes: Marottes, Renardeaux, Ecureuils et Hérissons, les enfants à besoin spécifique pouvant être accueillis dans tous les groupes. De cette façon, on évite la stigmatisation au profit de l'inclusion. « Dans notre multi-accueil, nous considérons que tous les enfants sont différents », explique Sandrine Roxin, la directrice.

De même, le Bois joli a fait le choix de travailler en transversalité, mélangeant au sein des groupes les petits, les moyens et les grands. Ici, des « groupes de vie verticaux » où cohabitent les âges ont succédé aux « traditionnelles sections d'âge ». Comme dans une petite famille, ce mode de fonctionnement incite à l'entraide entre les enfants.

Développement et créativité

Au moment de son ouverture, le Bois joli accueillait 50 enfants. Sa capacité actuelle est de 58 enfants. Une augmentation qui s'est accompagnée d'une évolution des effectifs avec 26 personnes: éducatrices, puéricultrices, personnel administratif, personnel d'entretien...

Le bois joli aime innover. Toujours dans l'intérêt de l'enfant. L'initiative la plus récente: mettre en place un espace sensoriel s'inspirant de la démarche dite Snoezelen. A l'origine destiné au monde du handicap, ce concept est bénéfique pour tous. Il propose une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable. On y fait appel aux cinq sens: l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.

Des horaires pour tous

Sur les 11 multi-accueils communautaires, le Bois joli est le seul établissement ouvert de 7h à 19h. Cette amplitude horaire répond aux besoins de l'ensemble des familles. Les enfants peuvent être accueillis à la journée, en demi-journée, en accueil régulier ou occasionnel.

Un moment festif avec les familles

Le Multi-accueil Le Bois Joli a fêté ses 10 ans le Vendredi 8 septembre avec les familles et les professionnelles, les anciennes collègues et les partenaires. Peu après 17h, le multi-accueil s'est transformé en salle de festivités pour quelques heures.



L'ASVB reprend confiance et affiche ses ambitions

Fragilisée par la crise sanitaire liée au Covid, l'ASVB Yutz-Thionville semble avoir retrouvé sa vigueur d'antan avec le renforcement de la formation et la montée des garçons en N3. Entretien avec Sandra Ruch, la présidente.

Tout juste 30 ans et une volonté farouche de recouvrer sa dynamique. Comptant plus de 300 licenciés, l'ASVB Yutz-Thionville fait aujourd'hui partie des clubs les plus imposants du Grand Est, figurant à la 4^e place du palmarès en termes de licenciés.

Equipes vitrines

L'épisode Covid semble loin derrière mais il a laissé quelques traces. « *En 2021, beaucoup de nos filles engagées en N2 sont reparties chez elles (en Bulgarie et en Roumanie) et l'équipe s'est disloquée, descendant de trois niveaux. Elles repartent cette année en régional* », explique Sandra Ruch, la présidente. Une situation espère-t-elle, provisoire, qui a semble-t-il profité aux garçons. Engagés pendant plusieurs années en pré-national, ils sont montés en N3 en 2022, s'arrogant une première place au classement durant la première partie de saison, avant de finir quatrièmes. Un très beau résultat que l'équipe aimerait reconduire cette année. Reste à présent à recruter en ce sens...

Le pari de la jeunesse

Avec plus de la moitié des licenciés âgés de moins de 18 ans, l'ASVB est un vivier de jeunes volleyeurs que d'autres clubs professionnels, plus riches ou plus prestigieux finissent souvent par débaucher. De nombreuses volleyeuses ont ainsi rejoint les rangs du TFOC (Amineta Dia) ou d'autres formations comme le club de Nantes (Elyssa Lajmi) ou encore l'équipe canadienne (Apolline Tritz). C'est dire si la qualité de la formation est présente dans ce club labellisé qui vient de recruter un deuxième entraîneur diplômé.

Deux mille vingt-trois a été une année particulièrement riche pour les catégories jeunes et notamment chez les garçons :

- catégorie moins de 11 ans : **Champions du Grand Est et Vices-Champions de la Moselle** : l'équipe était composée de Benjamin Friry, Gaël Goettmann et Ruben Lopes Gruenfeld.
- catégorie moins de 13 ans : **Volleyades M13 à Gières** : L'équipe de Moselle au sein de la quelle ont été sélectionnés Benjamin Friry et Benjamin Carry est arrivée à la 6^{ème} place sur 24 équipes.

L'ASVB Yutz-Thionville c'est aussi...

Deux tournois annuels :

- **Tournoi de Noël** dont les bénéfices sont versés à une association ;
- **Tournoi Fluo** : compétition amicale nocturne qui se déroule en début d'année dans le noir complet.



CARTE D'IDENTITÉ DU CLUB

- NOM** : ASVB (Association Sportive de Volley-ball) Yutz-Thionville
- AGE** : 30 ans en septembre 2023 (suite à la fusion entre les clubs de Yutz et Thionville) ;
- PRÉSIDENTE** : Sandra Ruch depuis 2021 ;
- NOMBRE DE LICENCIÉS** : 304 dont 186 licenciés « jeunes »
- NOMBRE D'ENTRAÎNEURS** : 9
- FIERTÉ** : 1^{er} club de Moselle (sur 20)
- AU NIVEAU NATIONAL** : 75^e club sur 1325
- LABEL** : Club Formateur argent

Philippe Laine : le champignon, pour un nouveau départ

Ancien cadre-dirigeant dans le domaine du transport de voyageurs, Philippe Laine a décidé de changer de vie en créant une champignonnière à Rochonvillers. Un projet longuement mûri qui, seulement quelques jours après son démarrage, commence à étendre ses jeunes ramures sur le territoire de Portes de France-Thionville... et au-delà.



Située à la sortie de Rochonvillers entre le cimetière et les champs, « Terre de Champi », la champignonnière créée par Philippe Laine, vient tout juste de démarrer. Deux serres y sont aujourd'hui implantées sur 200 m² pour y accueillir deux variétés de champignons comestibles à la fois riches en goût et sources de vitamines : le Shiitaké et la pleurote. Une marchandise que l'on retrouve parfois sur les étals des magasins et que les restaurateurs aiment de plus en plus travailler.

« *Le Shiitaké, variété asiatique aussi appelée champignon du chêne, présente une fine saveur de noisette et de sous-bois. La pleurote quant à elle, est une variété très facile à cuisiner qui s'accommode avec tous les plats* », explique Philippe Laine.

L'autre avantage relevé par le producteur rochonvillois est que ces champignons poussent très vite. Ils sont capables de doubler leur taille en 24h ! A condition

bien sûr de leur offrir les conditions idéales. Et c'est le cas à « Terre de Champi ». Sous ses serres parfaitement isolées, les champignons poussent sur des ballots de substrats remplis de paille et de terre végétale de betterave, le tout ayant été préalablement ensemencé et fructifié. Sans produit chimique ni engrais ajouté. « Pour une pousse optimale, il faut sans cesse adapter la température, le taux d'humidité, la lumière, l'oxygène et le CO₂ selon un cahier des charges très précis, en tenant compte des caractéristiques de chaque variété, car les besoins sont parfois différents de l'une à l'autre », explique Philippe Laine. Ses champignons, ce sont un peu ses bébés : il les observe, les bichonne et les encourage, attentif au moindre changement. Une champignonnière, ce n'est pas qu'une histoire de culture et de rendement.

Patience dans l'azur

Perfectionniste et ne laissant rien au hasard, Philippe Laine a mis 3 ans pour que son projet réussisse à sortir de terre, le temps d'apprendre les rudiments du métier lors d'un stage en immersion chez un producteur, de monter et de peaufiner son « business plan », puis de recevoir son matériel... Sur fond de crise sanitaire et de pénurie de matière première.

Et le résultat est plutôt conforme à ses attentes. Les premiers contacts ont été fructueux : métiers de bouche, particuliers, grande distribution, transformation, marché hebdomadaire. Et la production prometteuse. Lorsque la demande aura atteint un seuil acceptable, chaque serre pourra produire entre 2 tonne et 3t2 de champignons pour 8 tonnes de substrat par serre. De quoi satisfaire les demandes d'un territoire... et au-delà !



La serre est ouverte trois jours par semaine pour de la vente directe : mardi, vendredi et samedi de 16h à 20h.



Terre de Champi –
1, route de Nondkeil –
57840 ROCHONVILLERS



06 85 65 78 46

La Maison des Bains de Yutz : des ablutions à la galerie

Au croisement de la Grand'Rue et de la rue de la Culture se trouve la seule maison à colombage de Yutz : la Maison des Bains. Transformée en galerie d'exposition au début des années 2000, cette jolie bâtisse continue d'attirer le citadin.



Construite au début du XX^{ème} siècle, la Maison des Bains abritait des bains publics à une époque où seules les maisons bourgeoises étaient pourvues de salles de bains. Chez les familles les plus modestes, une toilette sommaire était de rigueur devant le lavabo le grand bain étant réservé pour le week-end ou les veilles de fêtes.

Selon Albert Liebnau, ancien scripteur de la rubrique « Ptit'histoire » du journal municipal de Yutz (Trait d'Union), l'établissement comptait « cinq cabines, une salle de bain à vapeur, une petite salle d'accueil et d'attente et des toilettes. L'agencement des cabines était simple : murs carrelés, baignoire, chaise, miroir et portemanteau étaient à disposition des baigneurs. Le bain de vapeur, un must de l'époque, était équipé, en plus de la baignoire d'un caisson en bois constituant une sorte de hammam individuel ». Les bains fonctionnaient toute la semaine, avec un jour et demi de fermeture : le dimanche après-midi et le lundi toute la journée. Les familles et les aviateurs de l'aérodrome de Yutz constituaient une clientèle fidèle.

Endommagée au cours de la seconde guerre mondiale, elle fut reconstruite avant d'être définitivement fermée.

Ce n'est qu'en 2006, que la Ville de Yutz, devenue propriétaire du bâtiment, engagea des travaux de rénovation en vue d'y aménager un nouvel espace culturel. En hommage à ses attributions d'antan, la Maison des Bains conservera son nom d'origine, apposé sur une jolie enseigne.

Aujourd'hui, la Maison des Bains accompagne le programme d'animation culturelles proposé par la ville tout au long de l'année. Elle est ouverte aux artistes de tout style : peinture, photographie, sculpture, gravure...

Pays Thionvillois Tourisme fête Halloween

Rallye d'Halloween

Baguettes magiques, chapeaux pointus, et fourches du diable seront de mise lors de la découverte de Thionville proposée par Pays Thionvillois Tourisme, en partenariat avec Thionville Côté Commerce. Pour l'occasion, les enfants iront demander un bonbon ou jeter un sort aux commerçants ! Ils arpenteront les rues pendant une heure trente en suivant un parcours dans le centre historique et découvriront les plus effrayantes légendes de la ville. Un excellent moyen d'apprendre en s'amusant ! Venez déguisés !!!

Samedi 28 octobre à 15h

À partir de 3 ans. Réservation obligatoire.

Jeu de piste - Théodon part à la chasse aux monstres

Thionville est envahie de monstres, ils dérangent les habitants et font preuve de malice. Ils ennuiement les passants et leur jouent des tours.

À l'aide de votre smartphone, vous allez devoir les localiser et aider Théodon à les capturer. Suivez les indices pour rechercher les monstres cachés dans toute la ville, dans les rues les plus glauques, qui font frissonner... vous pourrez alors ramener la tranquillité à Thionville !

Du 21 octobre au 5 novembre.

Téléchargement gratuit via l'application Baludik sur smartphone



LE CHR METZ-THIONVILLE RECRUTE

“ ENSEMBLE,
CONSTRUISONS DEMAIN ”

Retrouvez nos offres d'emploi



Contact : drhe.recrutement@chr-metz-thionville.fr